

Nom commune
Logo

Fait à XX
Le XX
LR AR

Objet : ARRETE n° XXXXX du XXXXX portant mise en demeure de M. ou Mme XXXXX d'éliminer un dépôt illégal de déchets sur la commune de XXXXXXX

Le maire de la commune de XX

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.541.2 et L. 541-3 ;
VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2224-13 à L. 2224-17 ;
VU le code de la santé publique et notamment ses articles L. 1311-1 et 1311-2 ;
VU le code pénal et notamment ses articles R. 610-5, R. 632-1, R. 633-6, R. 635-8 et R. 644-2 ;

VU le code de l'urbanisme, en particulier ses articles *R. 421-19, *R. 421-23 et L. 480-1 à 4 (si besoin) ;

VU le code forestier notamment ses articles L. 161-1 et L. 322-2 (si besoin) ;

VU le code de la voirie routière, article *R. 116-2 (si besoin) ;

VU l'arrêté préfectoral du 09/05/1979 modifié portant application du règlement sanitaire départemental et notamment ses articles 84 et 85 ;

VU l'arrêté du XXXXXXX fixant les conditions de la collecte des déchets ménagers dans la commune ;

VU [ajoutez autres textes si besoin]

VU le rapport de [l'officier de police municipale] transmis à l'auteur des faits par courrier en date du [date] conformément à l'article L. 541-3 du code de l'environnement ;

VU le courrier du maire en date du [date] informant M. Mme X ou la société Y de la procédure de mise en demeure susceptible d'être mise en place et du délai dont il dispose pour formuler ses observations, conformément à l'article L. 541-3 du code de l'environnement ;

VU les observations de l'auteur des faits formulées par courrier en date du [précisez la date] ;

ou bien

VU l'absence de réponse écrites ou orales de l'auteur des faits à la transmission du rapport susvisé dans le délai de dix jours ;

Ou bien

VU le dépôt sauvage constaté toujours présent

Considérant qu'il appartient au maire de prendre dans le domaine de sa compétence les mesures appropriées pour préserver la tranquillité publique ;

Considérant que lors de la visite en date du [date] [ou l'examen des éléments en sa possession], [l'officier de police municipale] a constaté les faits suivants :

(Décrire précisément les constats d'observations des prescriptions applicables)

Considérant que le dépôt constitué par M. XXXXX ou de la société XXXXX sur le terrain sis... occasionne des nuisances pour l'environnement, le voisinage et est de nature à porter atteinte à la salubrité publique.

Considérant qu'en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque matière que ce soit est interdit ;

Considérant que, selon l'article L. 541-2 du code de l'environnement « Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion [...] ».

Considérant que, contrairement aux dispositions de l'article L.541-2 du code de l'environnement, M. XXXXX ou de la société XXXXX n'a pas pris les dispositions nécessaires pour s'assurer de la bonne élimination de ses déchets ;

Considérant qu'aux termes de l'article L. 541-3 du code de l'environnement susvisé « Lorsque des déchets sont abandonnés, déposés ou gérés contrairement aux prescriptions du présent chapitre et des règlements pris pour leur application, l'autorité titulaire du pouvoir de police compétente avise le producteur ou détenteur de déchets des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt et, après l'avoir informé de la possibilité de présenter ses observations, écrites ou orales, dans un délai de dix jours, le cas échéant assisté par un conseil ou représenté par un mandataire de son choix, peut le mettre en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de cette réglementation dans un délai déterminé (...) ».

Considérant que ces constats constituent un manquement aux dispositions de l'article [précisez le numéro de l'article] de l'arrêté [municipal du JJ MM AAAA] susvisé ; [si pertinent]

Considérant que face à ce manquement, il convient de faire application des dispositions de l'article L. 541-3 du code de l'environnement en mettant en demeure M. XXXXX ou de la société XXXXX de respecter les dispositions de l'article L.541-2 de ce même code [ou précisez le numéro de l'article de l'arrêté municipal susvisé si pertinent] afin d'assurer la protection des intérêts visés à l'article L. 541-1 du code de l'environnement ;

ARRÊTE

Article 1 – Mme/M. X ou la société XY demeurant [précisez l'adresse] sur la commune de [précisez le nom de la commune] est mis(e) en demeure de respecter les dispositions de l'article L.541-2 du Code de l'Environnement [ou précisez le numéro de l'article de l'arrêté municipal susvisé si pertinent] en évacuant les déchets qu'il a abandonnés sur le terrain sis XXXXX et de les faire éliminer dans une installation dûment agréée à cet effet dans un délai de [précisez la durée en fonction des travaux à réaliser] jour/semaine/mois à compter de la notification du présent arrêté.

Article 2 – Mme/M. X devra faire clôturer le terrain afin d'éviter que de tels dépôts se reproduisent. (Si souhaité)

Article 3 – Dans le cas où l'une des obligations prévues à l'article 1 ne serait pas satisfaite dans le délai prévu par ce même article, et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, il pourra être pris à l'encontre de Mme/M. X ou la société XY les sanctions prévues à l'article L. 541-3 du code de l'environnement.

Article 4 – La présente décision peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de [précisez le tribunal compétent], dans un délai de deux mois qui suivent la date de notification du présent arrêté.

Article 5 – Le maire de la commune de XX est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie est transmise, pour information, au propriétaire du terrain concerné [si différent de l'auteur des faits]. Le présent arrêté sera notifié à Mme/M. X ou à la société XY et publié au recueil des actes administratifs de la mairie.

Lieu XX
le JJ MM AAAA
Signature / cachet